

**COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**LA RÉFORME DU PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES  
FERA MAL AUX PRODUCTEURS AGRICOLES**

*Rimouski, le 20 décembre 2016* – Le gouvernement du Québec a annoncé en mars dernier, des changements au Programme de crédit de taxes foncières (PCTFA) devant être mise en oeuvre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Bien que le ministre Paradis affirme que l'impact de cette réforme serait en moyenne de 113 \$ et se limiterait à 1 % des entreprises agricoles, les changements annoncés toucheront en fait 80 % d'entre elles avec une hausse moyenne de 30 à 40 % de la partie assumée. Les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent ne font pas exception avec une perte estimée à 1,5 M\$, selon les 27 dossiers vérifiés par l'Audit.

L'Union a réitéré à maintes reprises la demande de reporter toute modification au programme afin de réunir les intervenants concernés pour trouver des solutions durables, mais le ministre Paradis continue à faire la sourde oreille et à croire aux calculs du ministre Leitão allant même jusqu'à dire que les producteurs ne savent pas compter.

Les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent souhaitent alors obtenir l'appui des municipalités ainsi que des différents organismes et commerçants qui bénéficient de l'accès à leurs terres et des retombées économiques engendrées par les activités qu'ils permettent afin de faire pression auprès du gouvernement. Des moyens de pression sont envisagés et ils veulent convenir avec eux d'un plan de mobilisation.

Rappelons que la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent représente près de 2 000 entreprises agricoles du territoire qui donnent accès à leurs terres pour des activités de plein air telles que des randonnées pédestres, en motoneige ou en véhicule tout terrain et ce, pour la plupart sans compensation.

- 30 -

**Source :**

Johanne Laplante, agr., B.Sc.A., M.Sc.  
Directrice régionale  
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent  
Téléphone : 418 723-1939, poste 4102  
Téléphone sans frais : 1 800 463-8001  
Courriel : [jlaplante@upa.qc.ca](mailto:jlaplante@upa.qc.ca)

☐ Centre de services de La Pocatière  
1120, 6e Avenue, bureau 100  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0  
Téléphone : 418 856-3044

☐ Centre de services de Rivière-du-Loup  
298, boul. Thériault, 3e étage  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4C2  
Téléphone : 418 867-2326

Fédération de l'UPA  
du Bas-Saint-Laurent  
284, rue Polin  
Rimouski (Québec) G5L 7P5  
Tél : 418 723-2424  
Tél sans frais : 1 800 463-8001  
Télec : 418 723-6045

[bas-saint-laurent@upa.qc.ca](http://bas-saint-laurent@upa.qc.ca)  
[www.bas-saint-laurent.qc.ca](http://www.bas-saint-laurent.qc.ca)

